

Lexplic

Mis à jour le 14/05/2024

2024

Lauréat Local



Éducation



Inclusion



Citoyenneté

Enjeux

Mieux apprendre

Mieux vivre ensemble

Forme d'organisation

Association

Bénéficiaires

Consommateurs et grand public

Personnes défavorisées, isolées

Chiffres clés

168 personnes ont pu jouer à Objection Retenue en 2023 (230 en 2024)

Nombre de salariés / bénévoles

2 salarié.e.s / 530 adhérent.e.s

Date de création de la structure

2022

Rendre accessible la connaissance juridique auprès de publics défavorisés

Résumé :

Le projet Jouer avec le droit vise à développer des animations autour de jeux de société sur les thématiques du droit et de la justice. De manière ludique et pédagogique, les équipes de Lexplic vulgarisent l'information et invitent les publics rencontrés à s'intéresser à leurs problématiques juridiques. Le jeu est également un outil de prévention, notamment auprès des jeunes. Il sensibilise aux comportements interdits, permet d'identifier les situations à risque ou anormales (harcèlement, violences, etc.), et les personnes ressources pour les résoudre.

Contexte :

Selon l'enquête de la sous-direction de la statistique et des études du ministère de la justice, en 2013, 88 % des Français estiment que la justice est trop complexe. Ils pensent à 80 % également que le langage judiciaire est peu compréhensible et qu'il est nécessaire de le simplifier. La complexité du monde juridique décourage les populations préoccupées par d'autres problématiques territoriales (déserts médicaux, précarités sociales et/ou

financières, difficultés familiales, etc.). En octobre 2023, la Défenseure des droits rappelle l'enjeu majeur de l'accès aux droits des personnes en situation de précarité.

Dans les territoires ruraux comme les Deux-Sèvres, l'isolement et l'éloignement géographique des institutions juridiques exacerbent ces problématiques. Les acteurs sociaux déjà implantés ont parfois du mal à faire face à la quantité des demandes de prise en charge et à la spécificité des problématiques juridiques rencontrées.

Des différences de connaissances et donc d'usages qui créent des inégalités profondes entre citoyen.ne.s., auxquelles Lexplic souhaite apporter une réponse.

Présentation de la structure :

Crée en 2022, l'association a pour objet de renseigner gratuitement toute personne se questionnant sur tout domaine juridique : droit pénal, du travail, des contrats, des familles et des successions, mais aussi sur les troubles du voisinage, grâce à son équipe de juristes. Elle aide également les personnes dans leurs démarches juridiques et administratives simples (courriers, actions en ligne). De plus, elle propose des activités ludiques autour du droit, de la justice et de la citoyenneté, notamment auprès des jeunes. La volonté de l'association est de sensibiliser des publics de tous âges désintéressés des questions juridiques et éloignés des sources d'information.

Le projet en détail :

Pour continuer à diffuser l'information juridique de manière ludique, Lexplic souhaite via son projet Jouer avec le droit :

- matérialiser le jeu *Pénaltri* et le proposer gratuitement à ses partenaires. Il présente la classification des infractions, tout en apportant un prétexte pour aborder des sujets difficiles (violences sexuelles, harcèlement, etc.).
- éditer un nouvel exemplaire du jeu *Objection Retenue* sur les idées reçues du droit et de la justice à la suite d'une phase de test d'un an.

Les joueurs participent gratuitement aux séances (2h) qui sont réalisées dans des structures partenaires (missions locales, chantiers d'insertion, locaux de quartier). Ces animations s'intègrent souvent dans un parcours de réappropriation et de (re)prise en main de leur situation sociale.

A l'issue du jeu, un temps d'échange plus discret permet aux participants de demander une information ou un rendez-vous individuel.

L'association mesure son impact social grâce à la prise de rendez-vous à l'issue des séances de jeu, ainsi que par le retour qualitatif des participants (à l'issue de la séance) et des partenaires. La demande d'entretien personnalisé se situe à fin 2023 à 12 % des participants. Lexplic ambitionne d'atteindre 15 à 20 % d'ici fin 2025.

Contact

Lexplic

2 Place de la Mairie
79420 Saint-Martin-du-Fouilloux
France

79 - Deux-Sèvres
Nouvelle-Aquitaine
association.lexplic@gmail.com
[Facebook](#) [Instagram](#)

